

# Saint le Martin le Vinoux

*#Naturellement Chartreuse*

ZOOM

## Histoire & patrimoine au mont Jalla



**14 & 15 février** | STAGE AU FOYER ARTS ET LOISIRS

• Un stage "Mangas et/ou Bande Dessinée" a été organisé par Béatrice Salvi, enseignante d'Arts Plastiques au Foyer Arts et Loisirs.

**20 février** | SALON DE LA CARTE POSTALE

• De nombreux exposants étaient réunis à la Maison des Moais pour le traditionnel salon de la carte postale et du vieux papier. À cette occasion, l'association "la Casamaures" était présente pour présenter ses trois livres édités dont le dernier, "Le Palais oriental de Joseph Jullien dit Cochard", écrit par Béatrice Besse.

**Vacances de février** | ACTIVITÉS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

• Durant les vacances de février, les enfants et les ados de la commune ont profité de nombreuses activités avec l'accueil de loisirs. Ils ont pu apprécier la neige fraîche de Corrençon-en-Vercors : luge, raquettes, bataille de boules de neige étaient au rendez-vous... Les enfants ont aussi confectionné avec enthousiasme le bonhomme Carnaval. Sylvain Laval et Stéphanie Colpin sont allés à leur rencontre.

**Fin février** | UNE PERGOLA À CHAMPEYRARD

• Dans le cadre du budget participatif, les jeunes porteurs de projet, encadrés par Synergie chantiers éducatifs et l'Apase, ont construit une pergola en bois dans le parc de Champeyrard. Celle-ci leur permettra de se réunir sans gêner le voisinage. Sylvain Laval, Mounir Boualita et Angèle Abbattista s'y sont rendus (*plus d'informations dans le journal municipal de février 2022*).

**9 mars** | VISITE

• Sylvain Laval et Anahide Mardirossian ont visité les locaux d'«Au cœur de l'Essentiel», un centre de formation et de location de salles pour professionnels des médecines douces et activités bien-être, situé rue Conrad Killian.

**16 et 19 mars** | CINÉMA

• La fête du court-métrage a permis à tous les spectateurs de découvrir les productions des talents cinématographiques de demain.

**19 mars** | CÉRÉMONIE

• La Ville a commémoré le 60<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie et a rendu hommage à toutes les victimes civiles ou militaires tombées durant cette guerre.

14 ET 15 FÉVRIER



20 FÉVRIER



Crédit : Armelle



VACANCES DE FÉVRIER

16 & 19 MARS



FIN FÉVRIER

19 MARS



9 MARS



# LE GRAND RETOUR du Carnaval

Le 4 mars, c'était le **CARNIVAL** à Saint-Martin-le-Vinoux !

Moment de fête, de partage et de joie très attendu des petits et grands, le Carnaval faisait son grand retour cette année ! Vous étiez nombreux à accompagner les compagnies Soukha, Lafotagagou et le bonhomme Carnaval jusqu'au parc des Moaïs.



Le bonhomme Carnaval, paré pour le grand défilé.



Partie de l'école du Néron, la déambulation est ensuite passée par la rue Félix Faure, sous bonne escorte.



La foule a fait une halte dans le parc de l'église Saint Jean-Marie Vianney où des animations et des surprises étaient prévues par la compagnie Soukha.



La compagnie Lafotagagou a créé une chaude ambiance dans le parc du gymnase Pierre Mendès-France.

Pour respecter la tradition, le Maire a mis le feu au bonhomme Carnaval, achevant cette journée de façon mémorable pour toutes les personnes présentes.



© ministère de l'Intérieur - F.BALSAMO

**EN AVRIL ET JUIN :**

**VOTONS !**

Les mois d'avril et juin sont marqués cette année par les élections présidentielles et législatives.

Clé de voûte des institutions de la Ve République, le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct.

Il détient le pouvoir exécutif, avec le Premier ministre et le Gouvernement. Il est le garant de la Constitution et veille au respect de l'indépendance de l'autorité judiciaire. Il est le chef des armées.

Les députés, réunis au sein de l'Assemblée nationale, discutent et votent les lois (avec les sénateurs) et contrôlent le gouvernement ; ils disposent du pouvoir législatif.

**Élections les plus importantes et généralement les plus suivies en France, les présidentielles et les législatives fondent leur légitimité sur le droit de vote.**

Droit fondamental, il permet à tous les citoyens d'exprimer leur volonté et de participer à la vie démocratique du pays.

Les élections présidentielles auront lieu les **dimanches 11 et 24 avril** ; les élections législatives les **dimanches 12 et 19 juin**.

Vous avez jusqu'au 6 mai pour vous inscrire pour voter lors des élections législatives. Vous pouvez le faire :

- en ligne sur [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) ;
- en mairie sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du Cerfa n°12669\*02 ;
- par courrier avec les mêmes pièces.

À Saint-Martin-le-Vinoux, il y a 4 bureaux de vote :

- **Hubert Dubedout** (2863 rue du Petit Lac)
- **Maison des Moaïs** (47 av. G<sup>al</sup> Leclerc)
- **Hôtel de Ville** (40 av. G<sup>al</sup> Leclerc)
- **Village** (École Simone Veil, pl. du Village)

Pour savoir dans quel bureau vous devez voter, consultez votre carte électorale ou rendez-vous sur :

[www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarches-electorales/je-verify-ma-situation-electorale](http://www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarches-electorales/je-verify-ma-situation-electorale)

### La carte électorale évolue

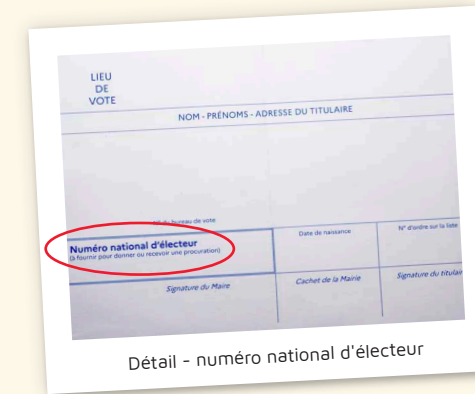
Une nouvelle carte électorale a été envoyée fin mars à tous les électeurs de la commune. Vous l'aurez remarqué, quelques changements ont été apportés à celle-ci.

Pour la première fois, un QR code y figure. Il renvoie au site unique permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections : [elections.interieur.gouv.fr](http://elections.interieur.gouv.fr)

Vous pouvez ainsi, en quelques clics :

- vérifier votre situation électorale ;
- vérifier votre bureau de vote ;
- vous inscrire en ligne sur les listes électorales (suite à un déménagement) ;
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Par ailleurs, le **numéro national d'électeur** unique, attribué à chaque électeur, a été mis en exergue. Il est désormais nécessaire pour établir une procuration et permet de vous identifier de manière certaine parmi les 48 millions d'inscrits sur les listes électorales.



Détail - numéro national d'électeur

### Nouveauté pour les procurations

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les procurations sont « déterritorialisées ». Cela signifie que vous, « le mandant », pouvez donner procuration à un électeur, « le mandataire », qui n'est pas inscrit dans la même commune que vous. Ce dernier devra tout de même se déplacer le jour du scrutin dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

**RAPPEL**

### Les règles du vote

Lors de l'opération de vote, pour garantir la confidentialité de votre choix, il est primordial de vous saisir de plusieurs bulletins de vote. Vous pouvez utiliser les documents électoraux qui vous ont été envoyés à votre domicile.

**Le passage par l'isoloir est ensuite obligatoire dans tous les cas afin de garantir le caractère secret et personnel du vote.**

Tantôt rurale, tantôt citadine, tantôt montagnarde, tantôt urbaine, la commune est riche de l'hétérogénéité de son territoire. Des pieds de l'Isère au sud, aux flancs des monts Jalla et Rachais à l'est et surplombée par le Néron à l'ouest, construite à l'extrémité méridionale du massif de Chartreuse, son altitude varie entre 205 et 1299 mètres. Zoom sur l'une de ses richesses : le mont Jalla.



**Sylvain Laval**  
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux

**Hervé Pothier-Denis**  
Conseiller délégué Patrimoine, histoire communale, devoir de mémoire et sécurité des bâtiments



« Saint-Martin-le-Vinoux est une ville aux mille facettes : géographiques, historiques, culturelles, patrimoniales... En la matière, la Seconde Guerre mondiale a durablement modelé la commune et son patrimoine : son passé résistant se dévoile dans le nom de ses rues, ses liens ténus avec les Troupes de montagne se retrouvent au mont Jalla et au fort de la Bastille. Soyons-en fiers ! »



Le Mémorial des Troupes de montagne

## Histoire et patrimoine au mont Jalla

Situé à l'extrême est de la commune, proche des limites de La Tronche et de Grenoble, le mont Jalla, culminant à 630m d'altitude, est un lieu surtout connu des randonneurs et des férus d'histoire.

Il accueille depuis l'an 2000 le Mémorial national des Troupes de montagne. Cet imposant édifice rend hommage aux 150 000 morts au service de la France, tombés dans les rangs des Troupes de montagne depuis 1888.

Lieu emblématique, le Jalla n'a pas été choisi au hasard.

Il a occupé une position stratégique exceptionnelle pendant la Seconde Guerre mondiale. Il domine le verrou de Voreppe devant lequel, le 24 juin 1940, le groupement du Général Cartier bloqua les assauts de la 3<sup>ème</sup> Panzerdivision.

Passés à la lutte dans l'ombre, les hommes de la Résistance se sont battus en tous ces lieux auxquels fait face le mont Jalla : la Chaîne de Belledonne, celle de l'Oisans, le Cirque du Trièves, la Chartreuse, le Grésivaudan, les vallées de la Basse-Isère, du Drac et de la Romanche. Enfin, juste devant, les falaises du Vercors.

Sans oublier les combats livrés ici même par la Compagnie Stéphane contre l'occupant, les 27, 31 juillet et le 22 août 1944. Cinq de ses glorieux combattants y laissèrent leurs vies.

L'emplacement retenu juxta les ruines de la station terminale du téléphérique construit en 1874 par la Société des Ciments de la Porte de France (avec une portée de 620 mètres, inégalée à l'époque dans toute l'Europe) pour acheminer du « ventre » du mont Jalla la « pierre à ciment ».

La vision de ces ruines suggère les destructions que les guerres ont toujours entraînées et elles constituent donc un environnement significatif, le monument glorieux jaillissant d'un décor de désolation.

Également situé à Saint-Martin-le-Vinoux, le Musée des Troupes de montagne s'est installé dans les salles casematées du fort de la Bastille en 2009.

Partie intégrante des 16 musées de l'armée de terre, il retrace l'histoire des chasseurs alpins et des soldats de montagne.

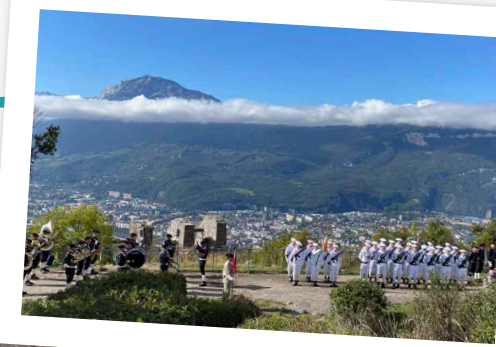
Accessibles à pied depuis le Mas Caché, ces deux lieux chargés d'histoire sont ouverts à tous. N'hésitez plus, partez à leur découverte !

*Le saviez-vous ?*

La moitié ouest du glacier de la Bastille et la fin de la route d'accès au fort depuis le glacier se situent à Saint-Martin-le-Vinoux !



Cérémonies militaires au mont Jalla



L'insigne de l'Union des Troupes de Montagne à l'intérieur du Mémorial

MUSÉE DES TROUPES DE MONTAGNE



Exposition permanente au Musée des Troupes de montagne

idée rando

### Le mont Jalla

**DÉPART :**  
à partir de Grenoble, prendre la route du Col de Clémencières sur 3,2km, se garer à droite sur le parking au lieu-dit La Gomma (alt. 500m).  
**BUS :** Flexo ligne 56, arrêt Mas Caché.

Durée 1h10 | Temps de montée 35min  
Dénivelé positif 130m

- 1 Depuis le parking du Mas Caché, prendre l'impasse qui part à droite en direction du lieu-dit. Vues remarquables sur le Néron, le hameau de Narbonne, et le Vercors.
- 2 À la sortie du hameau du Mas Caché, suivre le balisage en direction du mont Jalla. Petit raidillon de quelques centaines de mètres. Continuer tout droit sur le sentier principal.
- 3 Passer au pied de fortifications. Continuer tout droit. Vue remarquable sur Saint-Martin-le-Vinoux.
- 4 Arrivée au mont Jalla (alt. 630m) après 35 min de montée. Mémorial des Troupes de montagne, fortifications. Vues remarquables sur les massifs du Taillefer et de Belledonne, sur Grenoble et les trois vallées.
- 5 Redescendre par l'itinéraire de montée.

Retrouvez d'autres itinéraires sur la plaquette rando réalisée par la Ville : [www.saint-martin-le-vinoux.fr/3980-les-randonnees-pedestres.htm](http://www.saint-martin-le-vinoux.fr/3980-les-randonnees-pedestres.htm)



**LUTTE ANTI-GASPI :**  
**DES RUBANS SUR LES ARBRES FRUITIERS**

Qui n'a jamais vu une pomme bien mûre sur un pommier en se demandant s'il pouvait la cueillir ? Chaque année, une grande quantité de fruits pourrit parce qu'ils ne sont pas récoltés. **Pour lutter contre ce type de gaspillage, chaque particulier est invité à accrocher un ruban de couleur sur ses arbres non récoltés, signe pour les passants qui pourront alors cueillir les fruits.**

Un geste pour la planète et une bonne manière de partager !

**NOUVEAU ! HAPPYVISIO,**  
**DES FORMATIONS GRATUITES**  
**POUR ÊTRE BIEN CHEZ SOI**



Pour faciliter l'accès à la formation et à l'information et pour répondre aux préoccupations de chacun, quel que soit son lieu d'habitation, HappyVisio propose des conférences et des ateliers virtuels à destination des seniors. Cette plateforme permet de se former, s'informer et échanger avec un animateur et les autres participants sur un large choix de thématiques, telles que la santé, la prévention, le bien-être, l'accès aux droits, la culture, les loisirs, etc. HappyVisio est un service entièrement gratuit, sans publicité et confidentiel. **Comment participer aux visioconférences ?**

**Rendez-vous sur HappyVisio.com** -> inscrivez-vous avec le code partenaire « Happy 38 » et participez librement depuis chez vous aux activités sélectionnées, offertes par le Département de l'Isère et ses partenaires de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie.

**APÉRO CONTÉ**

**Samedi 7 mai à 18h** à la Maison des Moais, l'association « Martin, Dis-Nous ! » vous propose une soirée conviviale de partage de « Contes en Diables ». Les conteurs, accompagnés de leur musicienne, vous emmèneront en balade à travers leur imaginaire. Réservations préalables auprès de Framboise au 06 09 51 51 97 ou par mail [framboise.38120@free.fr](mailto:framboise.38120@free.fr)



**COLLECTE DE TEXTILES**

La prochaine collecte de textiles de Grenoble-Alpes Métropole aura lieu **du 18 avril au 29 mai**.

À cette occasion, trois conteneurs seront installés :

- Parking rue Rosa Lee Parks (en face de la Balme),
- Parking du collège Chartreuse,
- Parking du cimetière du Village.

**Comment participer à l'opération ?**

1. Triez les vêtements, linge de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
2. Mettez-les dans un sac bien fermé.
3. Déposez-le dans un des conteneurs éphémères à votre disposition.
4. Pensez à bien vous laver les mains après l'avoir déposé.

**La dernière opération a permis de collecter en 6 semaines 88 tonnes de textiles, soit en moyenne plus d'une tonne par conteneur.**

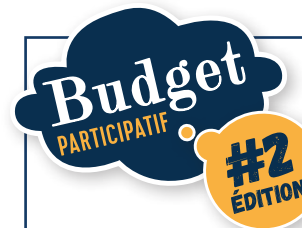
**+ D'INFOS** [grenoblealpesmetropole.fr](http://grenoblealpesmetropole.fr)

**COLLECTE POUR LE GRENIER DES SCOUTS DE GRENOBLE**

En vue de la préparation du traditionnel Grenier des Scouts de Grenoble, qui aura lieu en mai, le groupe des Scouts et Guides de Saint-Égrève démarre sa collecte d'objets en tout genre, afin de leur offrir une nouvelle vie ! Ils récupèrent, même à domicile, **bibelots, petits meubles, tableaux, vélos, skis, luminaires, jouets en bon état, vaisselle, petit électroménager, objets anciens, ...** *En revanche, ils ne prennent pas les livres, vêtements, chaussures, matelas, appareils électroménagers endommagés et gros meubles.*

**Le grenier des scouts permet de financer les activités des enfants, les formations des chefs-animateurs et l'achat de matériel pour les camps.**

**+ D'INFOS** 07 45 61 90 77 - [greniersgdf.ste.2022@gmail.com](mailto:greniersgdf.ste.2022@gmail.com)



**RAPPEL ! BUDGET PARTICIPATIF : DÉPOSEZ VOS DOSSIERS !**

Plus que quelques jours pour déposer vos dossiers pour l'édition #2 du budget participatif. Avec une dotation de 10000€ chaque année, ce dispositif vous permet de proposer, seul ou à plusieurs, une idée pour la Ville ou votre quartier...

**Rappel du règlement :** qu'il représente un groupe de personnes (âgées de 15 ans minimum), une association, des commerces ou entreprises, le porteur de projet devra être domicilié à Saint-Martin-le-Vinoux. Par ailleurs, le projet devra correspondre à certains critères : être réalisable sur l'espace public de la commune et relever de ses compétences, satisfaire un besoin d'intérêt général, relever exclusivement de l'investissement (sans coûts induits pour le fonctionnement), ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire, politique, religieuse... Dans tous les cas, il devra absolument contribuer à une amélioration à la fois du cadre de vie et du bien-vivre ensemble.

Une question ? N'hésitez pas à envoyer un mail à [mairie@smlv.fr](mailto:mairie@smlv.fr).

**Votre projet sera-t-il le prochain ? La date limite de dépôt est fixée au 21 avril. À vous de proposer !**

**+ D'INFOS** [www.smlv.fr/6296-budget-participatif.htm](http://www.smlv.fr/6296-budget-participatif.htm)



**STAGE AVEC LE FOYER ARTS ET LOISIRS**

Le Foyer Arts et Loisirs (FAL) propose à 12 personnes un **stage de "Création d'un Vitrail sur Miroir" mardi 19 avril de 9h à 18h** à la Maison des Moais.

Ce stage est organisé par Béatrice Salvi, enseignante d'arts plastiques au FAL et Sylvain Cartier, spécialiste du vitrail. Un pique-nique tiré du sac est prévu entre 12h et 13h.

À partir de 10 ans et plus (ouvert également aux adultes).

**Tarifs : 60€ (58€ pour une 2<sup>ème</sup> personne d'une même famille) + 5€ d'adhésion au FAL pour les non adhérents.**

**+ D'INFOS** Renseignements et inscriptions au 09 64 20 90 29

**STAGE AVEC L'ASSOCIATION FAMILIALE**

L'association familiale propose un **atelier poterie** à 12 enfants à partir de 5 ans **du 19 au 21 avril de 14h à 17h** à la Maison des Moais. Le goûter est offert aux enfants. Le matériel est fourni (prévoir un vêtement adéquat).

**Tarifs : 7€ par après-midi**

Lors de la première séance, une adhésion de 10€ (résidents de Saint-Martin-le-Vinoux) et 12€ (extérieurs) par famille sera demandée pour l'année scolaire 2021-2022. Les pièces de vos enfants seront disponibles après le stage (environ 15 jours après) tous les mardis après-midi.

**+ D'INFOS** Renseignements et inscriptions auprès de Véronique au 06 51 80 44 91 (inscription obligatoire jusqu'au 16 avril inclus)



**MARCHÉ DU LIVRE**

Une dizaine de bouquinistes et libraires professionnels vous convient au 1<sup>er</sup> marché du livre de Saint-Martin-le-Vinoux. Au menu, livres d'occasion, livres anciens, BD, Vinyle ou DVD... il y en aura pour tous les goûts !

Retrouvez-les le **dimanche 24 avril, de 9h à 17h, place de l'Horloge.**



**SOLIDARITÉ UKRAINE**

Vous avez été nombreux à proposer spontanément d'héberger des réfugiés ukrainiens. Un grand merci pour votre générosité.

**Les particuliers qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens** sont invités à se signaler sur le site [parrainage.refugies.info](http://parrainage.refugies.info).

**Vous souhaitez faire un don monétaire ?** Connectez-vous sur le site de la **Protection Civile** ou rendez-vous sur le site [infodon.fr](http://infodon.fr) qui recense toutes les initiatives.

Les besoins ayant évolué, la Protection Civile a stoppé la réception de dons en nature (vêtements, matériels divers).

Pour les dons de médicaments, rendez-vous à la pharmacie du Néron (04 76 75 49 74), 4 rue du 26 mai 1944 à Saint-Martin-le-Vinoux.

**+ D'INFOS** [don.protection-civile.org](http://don.protection-civile.org), par SMS au 92 3 92 / [infodon.fr](http://infodon.fr)

### UN COUP DE POUCE POUR PARTIR EN VACANCES

Le CCAS propose à 15 jeunes Saint-Martiniens de 18 à 21 ans une aide pour partir en vacances. Cette aide, d'un montant de 150€, sera attribuée en chèques-vacances.

Pour en bénéficier, il faut être domicilié sur la commune, partir seul ou en groupe (3 maximum) pendant au moins 4 jours et 3 nuits, que ce soit à la mer, à la montagne ou en ville, en France ou en Europe !

**Intéressé ?** Un dossier est à retirer à l'Hôtel de Ville. Il est également disponible en ligne. **Il est à retourner avant le 30 juin.**

Un jury se réunira pour choisir les projets. L'un d'entre eux pourra même bénéficier d'un bonus de 100 € !

**+ D'INFOS** Direction Solidarité et Affaires générales de la Ville  
au 04 76 85 14 50 ou  
[www.saint-martin-le-vinoux.fr/8200-jeunes-16-ans-et.htm](http://www.saint-martin-le-vinoux.fr/8200-jeunes-16-ans-et.htm)

### JOURNÉE HANDISPORT AVEC L'ACCUEIL DE LOISIRS



Une journée handisport s'est déroulée le vendredi 18 février au gymnase Pierre Mendès-France dans le cadre des activités proposées par l'accueil de loisirs.

Cette animation avait pour but de sensibiliser les enfants au handisport en pratiquant des activités variées.

Kathleen, stagiaire BPJEPS, responsable du projet, avait invité pour l'occasion l'équipe de quad rugby du FCG.

Le matin, les enfants ont réalisé divers ateliers avec, pour chacun d'eux, un handicap ajouté (yeux bandés, course à une jambe...). L'après-midi, une course a été organisée suivie d'un temps d'échanges avec François Riondet et Lucrèce Ginette (membres de l'équipe quad rugby) pour répondre à toutes leurs questions.

**Ce type d'activité, particulièrement apprécié par les participants, fait partie de l'action éducative et de médiation proposée dans le cadre de l'accueil de loisirs pendant et en dehors des vacances scolaires.**

### VOS MARCHÉS



À chaque changement de saison, des animations sont organisées sur les marchés. Producteurs, artisans locaux, créateurs, commerçants... n'hésitez pas à vous faire connaître pour participer aux prochains événements !

**+ D'INFOS** Service Culture et Associations de la Ville : 04 76 85 14 50



### EXPOSITION DES ARTISTES LOCAUX

Vous habitez à Saint-Martin-le-Vinoux ou dans une autre commune de l'agglomération grenobloise ? Vous êtes artiste amateur ou averti ? Vous souhaitez donner de la visibilité à vos réalisations et partager un espace d'exposition avec d'autres passionnés ?

**La Ville vous propose de participer à l'exposition annuelle des Artistes Locaux.**

En 2022, l'exposition se déroulera du 23 mai au 10 juin sur les thèmes de la mer ou de la musique.

Vous pouvez présenter jusqu'à 5 réalisations (photos, sculptures, peintures, dessins...).

**+ D'INFOS** Inscriptions avant le 13 mai sur [smlv.fr](http://smlv.fr), rubrique Sortir > Expositions. Vos œuvres sont, quant à elles, à déposer en mairie du 16 au 20 mai.



### EXPOSITIONS À L'HÔTEL DE VILLE

La Ville est fière d'accueillir les œuvres d'artistes saint-martiniens aux mois d'avril et mai.

**Du 11 au 29 avril, les élèves du Foyer Arts et Loisirs** vous feront découvrir leurs compositions : peintures, dessins, etc. Les sujets sont libres, chaque élève a développé un chemin personnel et s'est familiarisé avec les techniques de son choix : huile, aquarelle, acrylique, crayon graphite, pastel, fusain, encre...

**Du 2 au 20 mai, le hall de l'Hôtel de Ville accueillera l'exposition d'une Saint-Martinière, Karin de Vrière.**

Par ses œuvres, elle plonge le spectateur dans un univers d'abstraction lyrique aux vives couleurs, qui ne laisse pas indifférent. Très personnel, le monde que propose l'artiste fait voyager dans le rêve et la passion.



### DE NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ À SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

Lors du dernier Conseil municipal, un accord de partenariat avec le SMMAG pour l'arrivée prochaine de trottinettes et de vélos électriques en libre-service dans la commune a été délibéré. Des emplacements spécifiques vont être étudiés et définis sur l'ensemble du territoire saint-martinier.

Parallèlement, la création d'emplacements de covoiturage sur les secteurs des coteaux est envisagée.

**N'oubliez pas, tout au long de l'année, des animations de MVélo+ pour le service de location de vélo se tiendront place de l'Horloge. La prochaine aura lieu le vendredi 8 avril de 11h30 à 13h30.**

### C'EST LE PRINTEMPS, RESSORTEZ VOS VÉLOS !

Avec le printemps revient le beau temps. Pour vous aider à trouver de belles balades à vélo, le SMMAG a édité son **nouveau guide des itinéraires cyclables du territoire grenoblois**. Il est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Pour bien protéger votre vélo, vous pouvez louer une place de stationnement vélo ou le ranger dans les consignes. Il est également possible de demander l'installation d'une Minibox près de chez vous.

**Bon à savoir !** Depuis 2021, les vélos neufs ou d'occasion vendus par des commerçants sont obligatoirement marqués d'un code permettant de restituer à son propriétaire un vélo volé qui a été retrouvé.

**+ D'INFOS**  
[www.veloplus-m.fr/578-demande-d-une-minibox.htm](http://www.veloplus-m.fr/578-demande-d-une-minibox.htm)  
et [www.bicycode.org/](http://www.bicycode.org/)

### TRAVAUX SUR LA LIGNE GRENOBLE-VALENCE

La « base arrière » SNCF de Saint-Martin-le-Vinoux, située à l'entrée ouest de Grenoble, au-devant de la zone d'Oxford, sert à l'ensemble des travaux de modernisation du réseau ferré dans cette partie de l'Isère. Pour cette deuxième phase des travaux, 140 000 tonnes de ballast vont être posées pour 70 km de lignes rénovées. Cela va permettre à un « train usine » de gérer la totalité du remplacement de la voie en une seule opération, réalisant jusqu'à 700 mètres par jour !

**Du 25 avril au 12 juin et le week-end du 28 au 29 mai, auront lieu les travaux de modernisation de la base travaux. De juillet à décembre, elle servira de point de préparation des chantiers isérois.**

**Des pics de bruit sont à prévoir entre le 1<sup>er</sup> et le 10 août puis du 22 août au 1<sup>er</sup> septembre (travaux de nuit, week-end exclus).**

Les riverains des travaux seront prévenus du calendrier en amont.

**+ D'INFOS** 0800 94 29 84 (prix d'un appel local)

### ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

#### THÉÂTRE D'IMPROVISATION Ligue d'Impro 38

VENREDI 22 AVRIL - 20H

Pour cette suite du championnat de théâtre d'improvisation, 2 comédiens de la Ligue d'Impro 38 s'affrontent avec pour seules armes leur créativité et leur fantaisie. Ils sauront jouer de leurs talents pour faire vivre aux spectateurs le frisson d'écriture spontanée, le plaisir du saut dans l'inconnu.



**Tarifs : 8 € (Saint-Martiniens) | 13 € (extérieurs)**

**+ D'INFOS** & réservations sur [improvisation.fr](http://improvisation.fr)  
ou au 04 76 27 07 48

#### CHIFFRES CLEFS

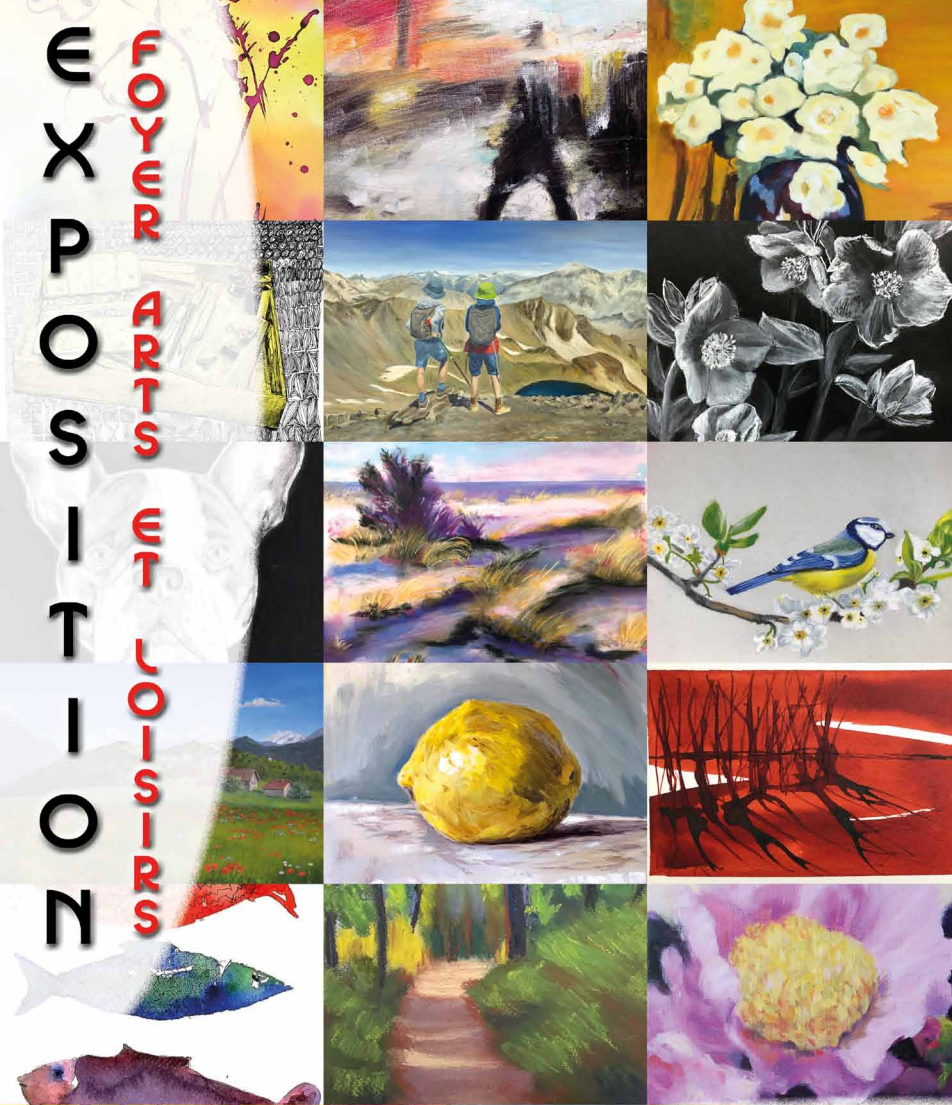


NOM DE LIGNITE  
14 - MARS 2020 OCTOBRE 2021



# EXPOSITION

# FOYER ARTS ET LOISIRS



11 au 29 avril  
Hôtel de Ville



## L'AGENDA

### Vendredi 8 avril

Agence mobile MVélo+  
11h30 - 13h30 | Place de l'Horloge

### Vendredi 8 avril

Collecte de vêtements  
« La Remise »  
13h30 - 15h30  
Parking du collège Chartreuse

### Dimanche 10 avril

Premier tour des  
élections présidentielles  
8h - 20h | dans les différents  
bureaux de vote

### Lundi 11 avril

Conseil municipal  
19h | Hôtel de Ville

### Du 13 avril au 11 mai

Exposition Karin de Vrière  
Hôtel de Ville

### Du 18 avril au 29 mai

Collecte de textiles  
Parking de la Balme,  
parking du collège Chartreuse  
et parking du cimetière du Village

### Vendredi 22 avril

Nano-matches  
de théâtre d'improvisation  
20h | Maison des Moaïs

### Dimanche 24 avril

Second tour des  
élections présidentielles  
8h-20h | Dans les différents  
bureaux de vote

### Dimanche 24 avril

Marché du livre  
9h - 17h | Place de l'Horloge

### Samedi 7 mai

Repas conté avec les « Martin, dis-nous ! »  
18h | Maison des Moaïs

### Dimanche 8 mai

Cérémonie commémorative  
Victoire de la guerre 39/45  
10h | Place du Village



 [www.smlv.fr](http://www.smlv.fr)

Toutes vos démarches  
en ligne !



**horaires d'ouverture  
de la mairie :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



**téléphone :** 04 76 85 14 50



**courriel :** [mairie@smlv.fr](mailto:mairie@smlv.fr)



@Ville.de.SaintMartinleVinoux



smlv\_naturellement\_chartreuse

## PHARMACIES DE GARDE



Pour les gardes du soir :  
[servigardes.fr](http://servigardes.fr)

### 9 & 10 avril

Prédieu - 04 76 75 31 67  
48D route de Grenoble à Saint-Égrève

### du 16 au 18 avril

Barnave - 04 76 75 43 42  
42 rue Saint Robert à Saint-Égrève

### 23 & 24 avril

La Pinéa - 04 76 75 43 33  
Centre commercial La Pinéa  
à Saint-Égrève

### 30 avril et 1<sup>er</sup> mai

Nouvelle - 04 76 75 49 33  
121C, avenue Général Leclerc  
à Saint-Martin-le-Vinoux

### 7 & 8 mai

Les Charmettes - 04 76 75 26 73  
Centre commercial Les Charmettes  
à Saint-Égrève